

# bulletin municipal

*Voici votre nouveau bulletin municipal, vous y trouverez un aperçu des événements et animations qui ont ponctué la vie de notre village ces six derniers mois. Comme vous l'avez peut-être remarqué, le bulletin s'appelle désormais "Le Pays Saint-Jeantais", nous l'avons renommé, ainsi que notre page Facebook, afin d'éviter toute confusion avec nos amis de "Lou Pais Saint Jeantais". Toute l'équipe municipale vous souhaite une bonne année 2021, et surtout restez prudent, en attendant des jours meilleurs.*

## SOMMAIRE

### Page 2

Le mot du maire

### Page 3

Commémoration du 11 novembre (photo 1)  
Office de Tourisme  
Donation Groupama

### Page 4

Journée des associations (photo 2)  
Récolte des pommes (photo 3)

### Page 5

École M-L Quatrefages (photo 4)  
Activités sportives et musicales (photo 5)  
Domaine des Fadareilles  
Nettoyage des berges

### Page 6

Visite du clocher (photo 6)  
Micro-Centrale (photo 7)  
ADMR  
Informations diverses

### Page 7

Noël des enfants (photo 8)  
Fête de Noël à l'école  
Tests Covid-19

### Page 8

Carnet  
Adresses utiles  
Démarches officielles



Commune de Saint-Jean du Bruel  
Bulletin municipal n° 26 - janvier 2021  
Directrice de la publication  
Lysiane Tendil, maire  
Comité de rédaction  
Conseil municipal  
Rédaction, maquette et infographie  
Jean-Luc Drigout

Retrouvez la commune de St-Jean du Bruel  
sur Internet

Site mairie : <http://www.saintjeandubruel.fr>  
Blog : <https://loupaissaintjeantais.blogspot.com>  
Facebook : <https://www.facebook.com/mairiestjeandubruel>

## LE MOT DU MAIRE



Chers Saint-Jeantais, chères Saint-Jeantaises,

Sept mois après ma prise de fonctions et dans des conditions sanitaires exceptionnelles, beaucoup de travail a déjà été réalisé par notre équipe, composée d'élus et d'agents communaux.

Les tâches dans une mairie ne manquent pas ; elle régit toute la vie de la commune et les domaines sont multiples. Beaucoup d'expertise est nécessaire et contrairement parfois aux idées reçues, tous nos agents travaillent d'arrache-pied pour faire tourner notre collectivité.

Toutes les procédures se complexifient toujours plus, malgré l'arrivée de l'informatique. Il faut dire aussi que notre commune n'est pas une petite commune, elle dispose de 7 budgets, d'un territoire important avec de nombreux hameaux, et beaucoup de patrimoine public, dont de nombreux biens fonciers.

J'en profite d'ailleurs pour remercier l'ensemble de nos agents, du service administratif (Delphine, Cindy et Guylaine), du service technique (Bertrand, Jérôme, Mickaël, William, Alexis et Mathieu) et du service scolaire (Lidwine, Martine et Émilie) qui font un travail

difficile mais formidable au profit de l'intérêt général.

Je n'oublie pas non plus l'ensemble des élus qui s'investissent au quotidien à mes côtés et aux vôtres, et je les remercie pour leur dévouement, leur disponibilité et leurs grandes compétences respectives. Pouvoir compter sur une équipe est important pour bien travailler !

De gros efforts ont été fournis qui, je l'espère, vous avez pu remarquer, pour notamment :

- Entretien des espaces verts, réparer le mobilier et rénover l'immobilier communal ;
- Développer les activités scolaires et périscolaires, en coopération avec l'équipe pédagogique de l'École Marie-Laurence QUATREFAGES ;
- Promouvoir les activités sportives, le tourisme et l'emploi :
  - ▶ Pour l'ex-colonie de la Prade, les travaux pour le complexe sportif (parcours de santé et terrain de bi-cross) et la création du parking devraient débuter premier semestre 2021. Des projets pour la rénovation des bâtiments sont également en cours ;
  - ▶ L'équipe municipale met tout en œuvre pour pouvoir gérer cette saison, en régie communale, le Domaine des Fadarelles (Vous trouverez un article plus loin).
- Accueillir un médecin à Saint-Jean, bien qu'un jour par semaine pour l'instant, à partir du 6 janvier 2021, en partenariat avec le Centre de soins de Nant qui a porté le projet ;
- Soutenir nos aînés : création du répertoire "Myosotis" des personnes fragiles et isolées ; impulser des événements intergénérationnels comme pour Noël où les élèves de l'école sont venus chanter des chants à l'extérieur de la Maison de retraite ; Mettre en place la salle informatique pour aider ou former les personnes âgées ou non équipées dès le 1er trimestre 2021, d'abord au Club des aînés et ensuite à la future bibliothèque communale (prévue sur 2021), etc.
- La réflexion se poursuit pour Noria. Mais auparavant, je travaille sur un appel à projet pour munir cet immense bâtiment d'un système autonome de production de chaleur et de climatisation autour des énergies renouvelables.
- L'achat du Saint-Jeantais est en bonne voie ! Je ne peux pas vous en dire plus à ce jour, j'attends de concrétiser cette acquisition. Nous aurons l'occasion d'en reparler, de nombreux choix seront à faire !

Il y aurait tellement de choses à dire ! Je vous laisse en découvrir une bonne partie dans cette édition. Je remercie à cette occasion Jean-Luc DRIGOUT qui fournit un travail formidable de communication sur le site de la mairie et sur le blog "le Pays Saint-Jeantais" et qui réalise à chaque fois ce bulletin que vous allez découvrir avec plaisir !

En ce début d'année 2021, je vous souhaite à vous, ainsi qu'à vos proches, une très belle nouvelle année de santé, de bonheur et de prospérité, en espérant que les événements de ces derniers mois qui nous affectent tous et toutes au quotidien, ne soient bientôt qu'un lointain mauvais souvenir.

Une page se tourne pour l'année écoulée, puisse cette nouvelle année s'ouvrir avec beaucoup d'espoir, d'enthousiasme et de solidarité. Comme le disait si bien Antoine de Saint-Exupéry "pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible".

Sachez que je reste disponible pour échanger avec chacun d'entre vous et que vos remarques sont toujours les bienvenues, elles me permettent de m'améliorer chaque jour pour mieux vous servir et servir notre village.

En attendant, je vous souhaite une bonne lecture !

Avec tout mon dévouement,  
Lysiane TENDIL  
Maire de Saint-Jean-du-Bruel

## COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 2020

La cérémonie commémorative fut inhabituelle ce 11 novembre 2020. En effet les restrictions sanitaires limitaient les participants à 10 personnes, dans le respect strict des gestes barrières. Priorité donnée aux anciens combattants et aux élus. Après le discours de Lysiane TENDIL, maire de St-Jean du Bruel, et l'appel aux morts par Rolande COBO, auxquels ont été ajoutés le nom des militaires tués en opération en 2020, Lysiane TENDIL et Jean-François GALLIARD, président du conseil départemental, ont déposé deux gerbes en présence de Pierre MOLINIER, représentant la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, accompagné de Jean-Luc BOUAT et Jacques FABREGOUL qui portaient chacun le drapeau national. Françoise DELEU, Anne-Marie JUANABERRIA, Régine VIALA et Jean-Luc DRIGOUT, conseillers municipaux, assistaient également à l'événement. Après la minute de silence, la cérémonie s'est clôturée avec la Marseillaise.



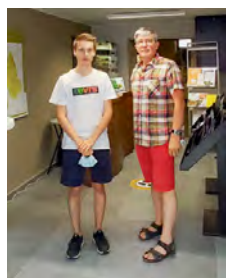
### DISCOURS DE MME LE MAIRE À LA CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Mesdames et Messieurs les Élus  
Monsieur le Président du Département,  
Mesdames et Messieurs les officiers, sous-officiers et hommes du rang,  
Messieurs les anciens combattants,  
Mesdames, Messieurs,  
Chers compatriotes,

C'est avec beaucoup d'émotions que je commémore cette première cérémonie du 11 novembre 1918. Merci à vous tous d'assister chaque année à cette cérémonie dans une volonté de préserver et de rendre hommage à notre Mémoire. Ce jour d'armistice, date anniversaire de la fin de la première guerre mondiale, a été institué comme journée nationale d'hommage pour ceux qui sont tombés au champs d'honneur, tombés pour la France. Rappelons qu'en 4 années de guerre, 27% des hommes entre 18 et 27 ans sont morts pour la France. C'est dire si peu de familles françaises ont été épargnées par ces terribles événements. Comment ne pas évoquer aussi Verdun, la bataille des batailles qui a déploré la mort de plus de 360 000 de nos compatriotes. La première guerre mondiale, c'est l'histoire d'une des plus grandes souffrances humaines. Et c'est le devoir de chacun d'entre nous d'en garder la mémoire et de la transmettre aux générations futures, à nos enfants.

Ce jour du 11 novembre est le souvenir d'une victoire grâce à l'UNION et au COURAGE de ceux qui ont défendu la France, notre Patrie. Commémorer c'est faire de l'éducation civique, de la pédagogie citoyenne. L'Histoire d'un pays, c'est le ciment de son unité. L'Histoire n'est pas seulement une discipline scolaire, elle n'est pas non plus qu'une opinion, elle est surtout la Mémoire d'un Peuple. Il se doit aussi de célébrer la volonté d'un peuple de résister, le rôle des femmes qui ont fait tourner les usines et la place qu'elles ont alors prises à jamais dans la société, le courage des familles qui ont perdu des enfants pour la liberté de demain, Notre Liberté d'aujourd'hui. Gloire pour toujours aux poilus de la Grande Guerre qui ont sauvé la France au péril de leur vie !

Lysiane TENDIL, maire de St-Jean du Bruel



### OFFICE DE TOURISME

Cet été, Didier VIDAL, en charge du tourisme, a aménagé avec talent le Point Accueil de la Grand rue, en collaboration avec Kristel MARTIN de l'Office de Tourisme Larzac et Vallées. La première salle était consacrée à l'accueil des estivants, la deuxième, aménagée avec l'aide de l'Escapade St-Jeantaise, était axée sur la randonnée et la troisième abritait des expositions. S'y sont succédé les œuvres de Luigi De ZARLO, Roland CAMBOULIVES ainsi que les peintures de Renée-Lise REPPÉL, des membres de son association et des enfants de l'école. Merci à Séverin BROUILLET, employé de l'OT, ainsi qu'à Anne ENGEL et Maryse PAPIILLON qui ont accueilli les visiteurs.

### DONATION GROUPAMA

Groupama a fait un don de 1 200 € à la municipalité pour l'achat d'ordinateur pour le service aide et formation à l'informatique qui va bientôt être proposé par la Mairie.

Messieurs Didier LARRAZ, Président de la Caisse locale de la Dourbie et Dominique ANDRE, vice-Président, sont venus en mairie au mois de novembre 2020 pour remettre le chèque à Mme le Maire et à M. Claude VIDAL, 1er adjoint.

Mille mercis à Groupama et à ses représentants pour cette aide à l'investissement fort utile pour les personnes exclues de l'informatique et d'internet, notamment nos aînés. Dès que la situation sanitaire le permettra, nous organiserons un vin d'honneur afin de les remercier.



## JOURNÉE DES ASSOCIATIONS DU SAMEDI 26 SEPTEMBRE 2020



La 1<sup>ère</sup> édition du Forum des Associations Saint-Jeantaises lancée par la municipalité s'est tenue le samedi 26 septembre 2020, avec une dizaine d'associations engagées et dynamiques sur notre territoire.

Malgré le froid et le vent, les bénévoles sont restés motivés toute la journée, encouragés par le swing jazz du groupe Berzing et réchauffés par les bons petits plats et boissons concoctés par les associations.

Merci à toutes et tous, aux associations : Amicale Bouliste, Association pour le Développement Durable, Association des Parents d'Élèves, Club des Aînés, Country, Entrechats, Escapade Saint-Jeantaise, Hironnelle Sportive, Lézarty Show 7 et Lous Dansaires, aux élus, notamment Claude REFREGERS, responsable animation, au personnel communal et aux

participants, pour cette journée conviviale et amicale, et gageons que l'année prochaine le soleil sera au rendez-vous pour que la réussite soit à son comble.



---

## RÉCOLTE DES POMMES AVEC LES ENFANTS DE L'ÉCOLE À L'EX-COLONIE DE LA PRADE

En octobre, tous les enfants de l'école ont participé l'après-midi au ramassage des pommes des nombreux arbres de l'ex-colonie de la Prade.

Il y avait beaucoup de travail, mais les services techniques (Alexis et Mathieu) supervisés par Claude VIDAL et Rolande COBO, accompagnés de Bruno PIDOUX et de Françoise DELEU avaient tout préparé.

Aussi, la magnifique journée ensoleillée et le bon goûter organisé par la municipalité ont reconforté les enfants. Il faut dire qu'ils ont été gâtés, Mme le Maire avait commandé des tartes aux fruits et des fouaces de chez Papillon et du jus de pommes des Jardins de la Luciole. Il a été suivi de jeux dans l'herbe, animés par les institutrices et Lidwine, et égayés par les cris de joie des enfants.

Ceux-ci sont partis de l'école jusqu'à la Prade en passant par le Bruel et revenus à pied en compagnie des institutrices, Jessy et Marianne, du personnel communal Lidwine et Martine, et de Mme Le Maire et de Régine VIALA qui étaient ravies de cette belle journée ensoleillée et productive.

La récolte a en effet été fructueuse, 273 bouteilles de 1 litre produites dans les ateliers des Jardins de la Luciole qui régaleront toute l'année les papilles des enfants de l'École Marie-Laurence QUATREFAGES et des résidents de la Maison de retraite de la DOUBIE.

Tout le monde était content, l'organisation entre l'école et la municipalité parfaite ; l'année prochaine, on recommence...



## ÉCOLE MARIE-LAURENCE QUATREFAGES

Le règlement de l'école a été modifié en partie en cette rentrée de septembre. Au programme, des actions ont été déployées par la nouvelle municipalité :

- La collation du matin (fruits, laitages ou céréales) ;
- Des menus de la cantine améliorés (ingrédients au maximum bio et locaux) ;
- Le goûter de la garderie ;
- L'aide aux devoirs à la garderie ;
- Du personnel communal détaché, Cindy à la cantine et à la garderie, Bertrand à l'entretien le mercredi après-midi, et une nouvelle recrue, Emilie, auprès des enfants, etc...
- Des cours d'anglais pendant le temps scolaire dispensés par un professeur d'origine anglaise, Angéla.
- Des cours d'allemand animés par Rosemarie prévus pour janvier 2021 pour les CM1 et CM2.
- En contrepartie, une participation financière des familles a été mise en place pour la garderie (1€ le matin et le soir).



Merci aux institutrices, à la directrice, Jessy et à Marianne, et aux représentants des parents d'élèves du Conseil d'école d'avoir permis toutes ces actions par leur enthousiasme et leur disponibilité.

### ACTIVITÉS SPORTIVES ET MUSICALES

Depuis la rentrée, des activités extra-scolaires ont été mises en place :

- Des activités sportives avec la professeure de sport Charlène. Chaque mois, le sport proposé change afin d'initier les enfants aux diverses pratiques sportives. Une vingtaine d'enfants participent chaque semaine à ces activités.



- Des activités d'éveil musical et des cours de piano individuels pour une dizaine d'enfants proposées hebdomadairement par Louise.

La municipalité participe financièrement avec les familles aux activités sportives et d'éveil musical pour permettre à tous les enfants d'en bénéficier.

Elles sont proposées sur place, dans notre village et ont lieu à la salle d'animation, à l'ex-colonie de la Prade ou à l'école pendant la période de confinement.

Là encore une étroite coopération avec l'école a permis de poursuivre les activités sur le temps de confinement avec les élèves de l'école.

### REPRISE COMMUNALE DU DOMAINE DES FADARELLES

Le village vacances a été repris par la mairie depuis le 01 décembre 2020 suite à l'arrêt de l'activité des anciens gérants. Grâce à la passation de relais dans de très bonnes conditions qu'ils permettent par leur bonne volonté, la municipalité avance dans le but de gérer cette saison ce lieu d'accueil stratégique pour le tourisme local. Cette opportunité est l'occasion de mieux connaître notre patrimoine et les activités exercées.

Un bilan sera fait à la rentrée prochaine et des décisions seront prises pour envisager l'avenir sereinement selon les diverses options qui s'offriront.



### NETTOYAGE DES BERGES DE LA DOUBIE

Après de multiples rencontres avec les acteurs (police et agence de l'eau, Parc Naturel Régional des Grands Causses, pêche, etc.) et l'obtention de leur accord, l'élagage des arbres a commencé avec au final de nombreux bénéfices (accessibilité, aménagement, panorama, gestion des risques, etc.). Jean-Michel DAUMAS et Michel VERGUES ont porté ce projet délicat relatif à l'eau avec succès avec le service technique qui a mené à bien cette action d'envergure.

## VISITE DU CLOCHER

Mme le Maire et M. Bruno PIDOUX, Responsable sécurité, accompagnés de M. LAPORTE de l'entreprise Bodet-Campanaire, sont montés au clocher de l'Église Saint-Jean-Baptiste pour vérifier l'état des installations et estimer les travaux restant à effectuer.

La montée est difficile, l'escalier très étroit, mais une fois en haut, tous les efforts sont récompensés et s'évanouissent sous la splendeur du panorama à 360°, à couper le souffle, que notre beau village nous offre.



## MICRO-CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE



*Génératrice et démultiplicateur*

La micro-centrale hydroélectrique de Noria fonctionne ! Après plusieurs mois de panne (depuis janvier 2020), elle a été enfin réparée début novembre et tourne depuis à plein régime, en ces journées d'automne pluvieuses.

La municipalité travaille néanmoins à changer l'ensemble du matériel vétuste et qui arrive en fin de vie, après plus de trente ans de bons et loyaux services. Une étude de faisabilité est en cours et sera suivie d'investissements si les débits d'eau de la Dourbie le permettent. Un grand merci à Claude VIDAL et Rolande COBO, élus en charge du Service Technique, et à tous les agents municipaux, Alexis, Bertrand, Jérôme, Mathieu, Michaël et William pour tout le fil à retordre que cette vieille machine et les lieux exigus, leur a donné !

## L'ADMR DÉMÉNAGE À SAINT-JEAN

L'association locale ADMR intègre début janvier 2021 les locaux de la mairie (local au fond à droite avec accès ascenseur). Un nouveau service de proximité est donc proposé au village qui compte de nombreux bénéficiaires et salariés de l'ADMR.

Sophie MOLINIER secrétaire au centre et Paul ARCHER trésorier à gauche.  
Tél : 05 65 69 38 81. Lysiane Tendil, présidente : 06 33 15 86 83.



## INFORMATIONS DIVERSES

- L'HLM le Périgoul est revenu dans le giron communal après plus de 30 années gérées par Aveyron Habitat. Le bail arrivait à sa fin, et après avoir fait la lumière sur le flou de la date effective, la municipalité a pu récupérer ce bien locatif au 20 juin 2020 et a décidé de le gérer en régie. Il va y avoir des travaux à effectuer, mais l'objectif est de proposer à terme un habitat à loyer modéré dans des logements refaits à neuf au profit de la population locale prioritairement. Damien QUATREFAGES participe activement à l'ensemble des dossiers concernant l'urbanisme en raison de son expérience dans ce domaine.

- Le défibrillateur automatique situé à gauche de l'entrée de la salle d'animation a été remis en état.

- Mise en place des voisins vigilants et du Registre des personnes isolées "Myosotys". Si vous souhaitez apparaître dans ce registre, merci de contacter la mairie. Un accord préalable est nécessaire pour votre inscription. Il consiste à identifier les personnes fragiles et isolées en cas de crise grave, qu'elle soit sanitaire comme le coronavirus ou climatique (canicule, grands froids, inondation, etc.) et à les soutenir dans ces moments difficiles. Un grand merci à Françoise DELEU, Anne-Marie JUANABERRIA et Régine VIALA qui ont visité de nombreuses personnes pour les informer de ce dispositif.

- Dans la même lignée, le Plan communal de sauvegarde a été réactualisé et amélioré pour prendre en compte tous les dangers potentiels liés aux risques technologiques, incendie, inondations, etc. auxquels sont confrontés les habitants de Saint-Jean. Il est consultable en mairie. Tous nos remerciements à Bruno PIDOUX pour son engagement dans cette démarche.

- Suite au confinement, de nombreux problèmes techniques ont surgi, Jean Philippe MARTIN a apporté à chaque fois son expertise en soutien au service technique pour régler au plus vite les urgences.

- Merci enfin à Aurélie MASSON pour son aide précieuse sur toutes les questions budgétaires et de comptabilité publique et pour son implication pour la réalisation des prochains budgets communaux, avec l'aide de Claude REFREGERS.

- Mme Le Maire, vice-présidente à la CCLV en charge de l'enfance, de la jeunesse, des seniors et de l'ingénierie de la santé, travaille actuellement au niveau communautaire sur la Convention territoriale globale avec l'ensemble des partenaires. Cette convention consiste à connaître, au niveau du territoire, l'ensemble des acteurs clés, pour créer une dynamique sociale ainsi que des services en lien avec les besoins de la population.

## CONCERT DE NOËL DES ENFANTS

Jeudi 17 décembre, les enfants de l'école ont égayé les rues de St-Jean avec leurs cris de joie, leurs clochettes, tambours et trompettes. Après avoir défilé dans les rues, ils se sont rendus à la Maison de retraite de la Dourbie pour présenter leur répertoire de chants de Noël aux résidents. Ces derniers, rassemblés dans la salle commune, ont pu assister en toute sécurité au spectacle qui s'est déroulé à l'extérieur, sur la terrasse. Malgré les vitres qui les séparaient, l'émotion est passée des deux côtés.



Après cette prestation et la distribution des colis de Noël à tous les résidents, les écoliers se sont rendus sous les Halles pour une deuxième représentation, en présence de nombreux St-Jeantais. Le concert a peine terminé, le Père Noël est arrivé, sa hotte remplie de cadeaux. Les enfants sont



venus le voir un par un, et après la traditionnelle question : "As-tu été sage ?", sont repartis avec leur présent dans les bras. Un goûter a clôturé le spectacle et Rolande COBO a ensuite procédé au tirage au sort de la tombola. La municipalité remercie les associations participantes, Art'com pour la tombola et l'organisation de la venue du Père Noël, et l'APE pour le chocolat chaud.

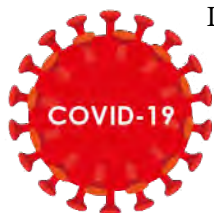
Cette première a été très réussie grâce aux petits artistes très talentueux sous le regard bienveillant des institutrices.



## FÊTE DE NOËL À L'ÉCOLE M-L QUATREFAGES

Après avoir partagé le repas de Noël, confectionné avec brio par Martine et qui a régalé tout le monde, les élèves de l'école ont été conviés en deux groupes (en raison de la crise sanitaire) à participer à un spectacle de magie époustoufflant par le professionnalisme et le haut niveau de prestation de l'intervenant. Petits et grands ont eu plein d'étoiles dans les yeux et une grande joie à la sortie de recevoir un sac de goûter avec tout ce qu'ils aiment à l'intérieur !

Malgré les circonstances, l'équipe municipale se réjouit d'avoir pu fêter Noël, comme il se doit, lors de ces deux journées dans les rires et la joie des enfants, mais aussi des plus grands.



Le centre de soins infirmiers propose à toute la population un dépistage PCR du Covid-19, en drive sur le parking de la Maison de Santé de Nant, tous les mardis et jeudis de 11h00 à 12h30, sur rendez-vous au : 05 65 62 25 91. Se munir de sa carte vitale (pas besoin d'ordonnance).

La Pharmacie de la Dourbie, place de la Borie à Saint-Jean du Bruel effectue des tests antigéniques, résultats en 20 mn. Prendre rendez-vous au 05 65 62 26 12. Si vous êtes cas-contact, réalisez un test PCR au centre de soins.

## MARIAGES

ALBINET Patricia et VALEPIN Jean-Michel, le 5 septembre 2020 à Saint-Jean du Bruel  
KREINTZ Constance et CHARTON de FOS Cyril, le 29 août 2020 à Saint-Jean du Bruel  
RITTER Agnès et ALAMIR Arèche, le 18 août 2020 à Saint-Jean du Bruel

## NAISSANCES

ASSIÉ Noah, le 30 juillet 2020 à Millau  
BESSIERE DELAMARE Evan, le 13 juin 2020 à Rodez

## DÉCÈS

MAUX Patrick, le 27 décembre 2020 à Rodez  
VALDEYRON Simone, veuve TERME, le 25 décembre 2020 à Saint-Jean-du-Bruel  
MIGNOT Gisèle née QUATREFAGES, le 18 décembre 2020 à Millau  
CARRIÈRE Jean, le 11 décembre 2020 à Nant  
CONNES Christian, le 16 novembre 2020 à Nant  
MONTEILS Suzanne, épouse CALVET, le 7 octobre 2020 à Saint-Jean du Bruel  
VITRY Émile, le 5 octobre 2020 à Nant  
BERRIAT Christine, le 18 septembre 2020 à Montpellier  
DUPONT Roger, le 20 août 2020 à Nant  
BROUILLET André, le 6 août 2020 à Marseille  
DOUAT Magdeleine, le 28 juillet 2020 à Montpellier  
VIDAL Bernadette, épouse MARTY, le 23 juin 2020 à Colombières sur Orb  
QUATREFAGES Laure, le 22 juin 2020 à Nevers  
GELLY Jean, le 7 juin 2020 à Millau  
LANGLAMET Christian, le 22 avril 2020 à Montpellier  
FRODURE Julia, épouse BONJEAN, le 16 avril 2020 à Nant  
DOUZIECH Lucette, épouse JOURDAN, le 8 avril 2020 à Saint-Jean du Bruel  
DUFLOT Suzanne, veuve FONTAINE, le 31 mars 2020 à Millau  
ANDRÉ Thérèse, épouse RÉGIS, le 30 mars 2020 à Bagnols-sur-Cèze  
RAY Alain, le 27 mars 2020 à Saint-Jean du Bruel  
SAUVY Gabrielle, veuve GANTOU, le 25 mars 2020 à Nant  
LAGARDE Jean-Claude, le 21 mars 2020 à Montpellier  
TEISSEYRE Gérard, le 18 mars 2020 à Nîmes  
ALIBERT Gislhain, le 10 mars 2020 à Montpellier  
MAUX Paul, le 8 mars 2020 à Nant  
POUJOL Paul, le 03 mars 2020 à Montpellier  
ARNAL Roland, le 19 février 2020 à Nant  
BENABBOU Paul, le 13 février 2020 à Rodez  
ALBIGES Roger, le 20 janvier 2020 à Nant

## ADRESSES UTILES

### MAIRIE

Tél. : 05 65 62 26 16  
Le secrétariat de mairie est ouvert de 9h00 à 12h00 les lundi, mercredi, jeudi et vendredi, fermé le mardi

### LA POSTE

Place de La Borie  
Tél : 05 65 62 28 68  
Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h15

### DÉCHETTERIE

Route de Nant  
Tél : 05 65 58 85 25  
Horaires d'ouverture :  
Mardi, vendredi : 14h00 - 18h00  
Mercredi, jeudi, samedi : 9h00 - 12h00

## DÉMARCHES OFFICIELLES

### CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ :

Pour une personne majeure elle est valable 15 ans, celle d'un enfant mineur est valable 10 ans. Les demandes de CNI doivent se faire à la mairie de Millau.

Prendre rendez-vous au 05 65 59 50 53.

La CNI est délivrée dans un délai de trois semaines. Retrait à la mairie de Millau après avis envoyé par SMS.

Pièces à fournir : 1 photo d'identité conforme aux normes, original d'un justificatif de domicile (moins de 3 mois), CNI en cours de validité ou déclaration de perte, copie d'acte de naissance de moins de 3 mois (si la carte est périmée depuis plus de 5 ans), pour une première demande : copie d'acte de naissance.

### PASSEPORT :

Il est valable 5 ans pour les mineurs et 10 ans pour les personnes majeures.

Les demandes de passeport doivent se faire à la mairie de Millau. Prendre rendez-vous au 05 65 59 50 53.

Pièces à fournir : 2 photos d'identité conformes aux normes, justificatif d'identité (ancien passeport et la carte nationale d'identité), justificatif de domicile de moins de 3 mois, 1 copie d'acte de naissance de moins de 3 mois (si le passeport est périmé depuis plus de 2 ans) et timbres fiscaux.

### CARTE GRISE :

Toute demande de certificat d'immatriculation d'un véhicule peut être déposée en mairie.

Pièces à fournir : demande de certificat d'immatriculation, déclaration de cession d'un véhicule, copie du contrôle technique, copie de la pièce d'identité, justificatif de domicile de moins de 3 mois, chèque à l'ordre de M. le régisseur des recettes et certificat de non gage. Pour un changement d'adresse la demande d'immatriculation est gratuite.

### URBANISME :

Tous travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment doivent faire l'objet d'une déclaration en mairie (réfection de toiture, ravalement de façade, changement de menuiseries, installation d'un abri de jardin...), le délai d'instruction est généralement de un mois pour une déclaration préalable et de deux mois pour un permis de construire.

### RECENSEMENT CITOYEN :

Les jeunes (garçons et filles) doivent se faire recenser dans les trois mois qui suivent leur 16<sup>ème</sup> anniversaire.

### INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE :

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales tout au long de l'année, cependant sachez que vous avez jusqu'au 31 décembre de cette même année pour que cette inscription soit effective au 1er mars de l'année suivante.

Conditions d'inscription : il faut être âgé de 18 ans révolus et être de nationalité française.

Pièces à fournir : pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) et justificatif de domicile (quittance de loyer ou facture EDF par exemple).

### EAU - ASSAINISSEMENT :

Signaler en mairie tout changement d'adresse de compteur d'eau.